



Résolution 2025-09-R04

Conférence nationale des chances égales (SEI)

Attendu que la conférence nationale des chances égales aura lieu du 24 au 26 octobre 2025 et se déroulera en présentiel à Ottawa;

Attendu que le règlement 3 de la section locale 10005 mentionne que : les participants seront déterminés lors des réunions mensuelles. Cette discussion sera fondée en fonction des contraintes budgétaires, la pertinence du contenu des événements ainsi que le bien-fondé sur la participation de chacun des membres. La délégation devra être approuvée par l'exécutif, lors d'un vote.

Il est résolu de désigner Julien Nobert et Kelly Pothier en tant que délégués;

Il est de plus résolu que tous les frais non couverts par le SEI national seront assumés par la section locale.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Kelly Pothier

Adopté le :

Armand Leudjie

Secrétaire SEI 10005